

Roth (François), Robert Schuman 1886-1963. Du Lorrain des frontières au père de l'Europe

Paris, Fayard, 656 p., 2008

Christian Baechler



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/470>

DOI : [10.4000/alsace.470](https://doi.org/10.4000/alsace.470)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2009

Pagination : 516-519

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Christian Baechler, « Roth (François), Robert Schuman 1886-1963. Du Lorrain des frontières au père de l'Europe », *Revue d'Alsace* [En ligne], 135 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/470> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.470>

complément de ressources », « des enfants heureux », des « bonheurs champêtres au caractère immuable » dont les migrants gardaient « un souvenir ébloui »...? Faute d'éléments historiques précis, le récit oscille entre commentaire du document principal, suppositions mal étayées et, dans le meilleur des cas, digressions sur la vie nancéenne au début du XX^e siècle. A l'arrivée, il faut malheureusement reconnaître que cet assemblage quelque peu hétéroclite ne correspond que partiellement au titre du livre et aux attentes du lecteur.

Nicolas Stoskopf

ROTH, François, *Robert Schuman 1886-1963. Du Lorrain des frontières au père de l'Europe*, Paris, Fayard, 2008, 656 p.

Bien connu pour sa belle thèse sur la Lorraine annexée 1870-1918 et ses livres sur La Guerre de 70 et Raymond Poincaré, François Roth publie un ouvrage comblant une lacune dans une bibliographie abondante qui porte essentiellement sur la politique européenne de Robert Schuman. Grâce à une connaissance approfondie de la Moselle entre 1870 et 1970, il replace magistralement le futur « père de l'Europe » dans son terroir lorrain, celui de la Lorraine thionilloise étroitement liée au Luxembourg. Près de la moitié de l'ouvrage est consacrée à la période de formation et aux années d'un « parlementaire ordinaire » que rien ne semble destiner à une carrière ministérielle brillante. Les biographes de Schuman ont tous été affrontés à un obstacle majeur pour retracer les années d'avant la Seconde guerre mondiale : la destruction par Schuman de la presque totalité de ses archives en septembre 1940. François Roth a, en partie, pallié cette lacune par une quête patiente, de plusieurs décennies, de correspondances privées et de témoignages oraux et écrits d'amis et de collaborateurs de Schuman. Aussi, nous permet-il de saisir par touches successives, autant que cela est possible chez un homme aussi secret et réservé, l'homme intime.

Né à Luxembourg, d'une mère luxembourgeoise et d'un père lorrain rentier, Robert Schuman est citoyen allemand. Le luxembourgeois est sa langue maternelle, mais il est trilingue dès l'enfance. Après une solide formation à l'Athénée de Luxembourg, il fait des études de droit, de sciences économiques et de finances publiques aux universités de Bonn, Munich, Berlin et Strasbourg, où il soutient une thèse de doctorat en 1910. Après ses stages de *Referendar* et d'*Assessor* à Strasbourg, Metz et Colmar, il s'installe comme avocat à Metz en 1912. De sa période strasbourgeoise, il garde un profond attachement à l'Alsace et des amitiés durables dont témoigne une abondante correspondance en particulier avec Henri Eschbach. La fidélité aux amis de jeunesse est une des caractéristiques majeures de Schuman, très marqué par la mort précoce de son père et surtout par celle de sa mère en 1911. Catholique convaincu et fervent, il est très actif dans les associations catholiques dès ses études. À Metz, il s'engage dans le *Volksverein*, la *Goerresgesellschaft* et participe activement au *Katholikentag* de 1913, le grand congrès du catholicisme allemand. Après 1918, l'engagement dans les associations et la presse catholique mosellane restera toujours aussi fort. Très lié à M^{gr} Benzler, évêque de Metz et ancien abbé de Maria Laach, il sera proche des milieux de l'évêché jusqu'à sa mort.

Homme des frontières, « Lotharingien » par ses liens familiaux avec la Lorraine, l'Alsace et la Belgique, Schuman s'adapte sans difficulté à la réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France. L'action dans les associations catholiques et les problèmes posés par la réintégration le conduisent à participer à la création de l'Union Républicaine Lorraine (URL) et à la candidature aux élections législatives de novembre 1919. Élu de la Moselle, puis de Thionville-Est à partir de 1928, il est secrétaire de la Commission d'Alsace-Lorraine à la Chambre des députés de 1919 à 1924, puis président de 1929 à 1936. Il contribue par ses qualités de juriste à la réintégration de l'Alsace et de la Lorraine. Il fait, en particulier, des rapports sur le Code civil et le Code du commerce et sur l'imposition des salaires. Il est membre du Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine de 1920 à 1925, où il fait des rapports sur l'introduction de la législation civile et commerciale et sur la suppression du Commissariat général. Il se prononce pour une réintégration progressive et raisonnable qui préserve le *statu quo* religieux et scolaire et les lois sociales de l'Alsace-Lorraine. Il travaille en étroite collaboration avec les élus de l'UPR, en particulier avec Henri Meck dont il est très proche. Le 20 juin 1924, il est le porte-parole des 21 députés d'Alsace et de Lorraine qui protestent contre la déclaration Herriot. Il participe activement à la lutte contre le projet d'introduction des lois de laïcité. Mais, partisan d'une décentralisation, il se prononce contre le mouvement autonomiste qui se développe à partir de l'hebdomadaire *Die Zukunft*. Lors du grand débat sur l'Alsace à la Chambre des députés, en janvier 1929, il explique que les intérêts particuliers de l'Alsace et de la Moselle sont parfaitement compatibles avec l'intérêt national. François Roth fait le portrait d'un Schuman soucieux de préserver l'essentiel du particularisme alsacien-lorrain, mais pragmatique, ouvert au compromis, et aussi soucieux de l'intérêt national.

Schuman est un parlementaire sérieux, travailleur, mais dont la carrière ne sort pas de l'ordinaire. Il faut la guerre et le problème des réfugiés alsaciens-lorrains pour que s'ouvre une carrière ministérielle. Il est nommé, le 22 mars 1940, sous-secrétaire d'État aux réfugiés dans le gouvernement Paul Reynaud, puis dans le gouvernement Pétain. Il approuve l'armistice, puis vote les pleins pouvoirs à Pétain. Écarté du gouvernement Laval en juillet, il décide, début septembre, de rentrer en Moselle. C'est à ce moment-là qu'il détruit l'essentiel de ses papiers. Le 14 septembre 1940, il est arrêté par la Gestapo et emprisonné à la suite de son refus de coopérer. Malgré des démarches de Marcel Sturm et de Hermann Bickler, et des interventions de Vichy, il n'est pas libéré. Le 13 avril 1941, il est envoyé en résidence surveillée à Neustadt en Palatinat, après que le Gauleiter Bürckel a fait annulé un ordre de transfert dans un camp de concentration. Le 2 août 1942, il quitte clandestinement Neustadt pour l'Alsace, puis passe en zone libre, bientôt occupée, et vit dans la clandestinité dans diverses maisons religieuses jusqu'en octobre 1944. Il est, en particulier, aidé par Émile Baas (et non pas Bass), alors professeur à Rodez et qu'il avait connu lorsqu'il était professeur au Lycée de Thionville.

Rentré à Metz dès sa libération en novembre 1944, Schuman doit attendre le 15 septembre 1945 pour être relevé de l'inéligibilité sur intervention personnelle du

général de Gaulle. Il refuse d'entrer au MRP, malgré les instances d'amis alsaciens comme Henri Meck, et crée le Rassemblement démocratique de la Moselle qui présente une liste pour les élections à l'Assemblée Constituante d'octobre. Le 8 novembre 1945, il adhère au MRP dont il devient le principal dirigeant en Moselle. Il est régulièrement réélu député jusqu'à son retrait de la vie politique en 1962. Président de la Commission des Finances de la première Assemblée Constituante, il devient ministre des Finances du gouvernement Bidault en juin 1946, puis du gouvernement Ramadier. En novembre 1947, il est nommé président du Conseil, alors que la France connaît une grave crise avec les grandes grèves orchestrées par la CGT. Il montre une fermeté et un calme remarquables, malgré les violentes attaques du parti communiste contre « l'officier boche » (il n'a jamais été militaire). Le 26 juillet 1948, Schuman succède à Georges Bidault au ministère des Affaires étrangères et occupe ces fonctions sous neuf gouvernements, jusqu'en janvier 1953. L'activité du ministre des Affaires étrangères est trop bien connue, en particulier depuis la belle biographie de Raymond Poidevin publiée en 1986, pour que nous nous étendions sur la question. Schuman ne rompt pas avec la politique de son prédécesseur, mais a « une approche prudente, réaliste, progressive » de la question allemande, toujours soucieux de l'intérêt national (p. 434). François Roth montre bien qu'il n'a pas de plan préconçu, mais deux convictions : il faut réintégrer l'Allemagne sur un pied d'égalité dans le concert des nations, et l'intégrer dans des institutions européennes. Alors que la question sarroise pollue les relations avec Adenauer, Jean Monnet lui apporte l'idée d'une communauté du charbon et de l'acier qui devient le fameux plan Schuman du 9 mai 1950. Avant de lancer sa proposition, Schuman a pris la précaution de s'assurer de l'accord d'Adenauer par la mission de Robert Mischlisch à Bonn, le 7 mai. Le traité de Paris d'avril 1951 ouvre la voie à la création de la Haute-Autorité de la CECA, d'un Conseil des ministres, d'une Assemblée parlementaire et d'une Cour de justice européenne. Hostile au réarmement allemand, Schuman se prononce pour une Communauté européenne de défense, dont le principe est adopté par le traité de Paris de mai 1952. Il n'est plus ministre des Affaires étrangères, lorsque la Chambre des députés refuse la ratification. Après avoir été garde des Sceaux dans le gouvernement Edgar Faure de 1955, il se consacre, comme président du Mouvement européen, à la promotion de la construction européenne, jusqu'à ce que la maladie ne le lui permette plus.

François Roth fait, avec sensibilité et rigueur, le portrait d'un homme politique atypique qui accède aux fonctions ministérielles à soixante ans, alors que rien ne semblait l'y destiner. Orateur médiocre, il ne cherche pas à séduire, mais à convaincre. Ce n'est pas un visionnaire, mais sa double culture et son ancrage dans l'espace lotharingien lui permettent une approche originale du problème allemand pour assurer la paix après trois guerres franco-allemandes. Homme courageux et tenace, il a pris « une initiative d'une audace inouïe » (René Rémond) qui a ouvert une nouvelle voie à l'Europe. L'idée est de Monnet, mais c'est Schuman qui l'a imposée. Le ressort secret de l'homme politique n'est ni l'ambition, ni la volonté de pouvoir. Il conçoit le pouvoir comme un service ; il a la conviction d'être l'instrument imparfait de la Providence dans l'accomplissement de grands desseins qui le dépassent. François Roth

nous fait saisir l'homme intime, malgré sa discrétion, grâce à sa correspondance et à de nombreux témoignages : la vie personnelle de Schuman est rythmée par la prière et un christianisme profondément vécu. Jacques de Bourbon-Busset, qui a été directeur de son cabinet, le définit comme « un réaliste mystique ».

Christian Baechler

LOETSCHER (Michel), *Louise Weiss. Une Alsacienne au coeur de l'Europe*, préface d'Alain Howiller, Editions Place Stanislas, Nancy 2009, 192 p.

Ce livre, de dimension finalement assez réduite compte tenu du riche itinéraire de son « objet », comporte 140 pages de texte proprement dit, une bibliographie assez détaillée, notamment en ce qui concerne les œuvres de L. W., un index des noms de personne précisant leur biographie, la reproduction intégrale du discours d'ouverture du Parlement européen, prononcé le 17 juillet 1979 par L. W., doyenne d'âge de l'assemblée, et, *at last but not least*, un riche cahier de photographies, dont les origines ne sont malheureusement pas mentionnées. L'ouvrage n'utilise d'ailleurs comme sources que les mémoires et souvenirs publiés de L. W., les publications sur L. W., enfin certains témoignages oraux, comme celui de Jacques Bariéty. Il ne cite que ponctuellement *L'Europe nouvelle*, la revue fondée par L. W. en janvier 1918 et qu'elle dirige jusqu'en 1934, et ne se réfère pas aux archives conservées au musée Louise Weiss installé au château des Rohan à Saverne (voir à l'adresse www.louise-weiss.org) et à la Bibliothèque Nationale de France. La collection de livres léguée par L. W. à la BNU et celle d'œuvres d'art et d'objets collectés au cours de ses voyages, conservée à Saverne, n'est pas non plus évoquée, même si le legs fait à la ville en 1981 et 1983 est mentionné. L'absence de notes, peut-être imposée par l'éditeur, gêne aussi la lecture de l'historien qui reste sur sa faim...

Tel quel, le livre de M. Loetscher, auteur et critique littéraire, retrace néanmoins dans un style clair, parfois tenté par le ton du récit romanesque, les multiples vies de celle qui aurait été appelée par le chancelier Helmut Schmidt la « grand-mère de l'Europe ». Les racines alsaciennes sont bien sûr mises en valeur, mais aussi les origines allemandes et le mélange confessionnel (protestant et juif) dont est issue l'aînée d'une fratrie de six enfants. L'auteur insiste à juste titre sur le réseau social et économique dont bénéficie une jeune fille de bonne famille aux ancêtres pasteurs, notaires, banquiers ou négociants et qui lui servira, au moins à ses débuts, dans sa carrière. Il montre bien aussi la force de caractère, les appétits (dans tous les sens du terme...) et l'humour d'une robuste jeune femme qui décroche l'agrégation dès ses 21 ans, contre l'avis de sa famille, renonce cependant à l'enseignement, jugé trop médiocre, notamment sur le plan des traitements (mais là L. W. a la liberté que lui confère son « capital » social et... économique), et ne mène pas la vie conventionnelle d'une épouse et mère. Grâce à des encarts dans le texte proprement dit, M. Loetscher redonne également vie à certains de ceux, parfois hauts en couleur tels Hyacinthe Philouze, qui ont accompagné L. W. dans son parcours professionnel et médiatique. Car, dans le contexte de l'entre-deux-guerres en particulier, L. W. est une femme de médias, par le biais de sa revue dévouée à la cause européenne